

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	11 (1923)
Heft:	155
Artikel:	L'idée marche... : en France. - D'Occident en Orient. - Au Congrès international de Rome
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-257747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER.....	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : A relire au début de l'année nouvelle. — L'idée marche... (en France; d'Occident en Orient, au Congrès international de Rome) : E. GD. — Une Ligue suisse de femmes coopératrices : Dora STAUDINGER. — Carrières féminines : l'Administration : Marguerite MATTEZ. — Où sont les 1588 abonnés? — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : A. LEUCH-REINECK. — En réponse... — Notre bibliothèque : *Annuaire des femmes suisses*. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Feuilleton : Le sentiment maternel chez les jeunes filles, résultat d'une enquête : Alice DESCŒUDRES.

ANNONCES

12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

Avis important. — Nous rappelons à tous nos abonnés de Suisse qui n'ont pas encore réglé le montant de leur abonnement pour 1923 qu'ils peuvent effectuer, sans aucun frais, dans tous les bureaux de poste, le versement de cette petite somme à notre compte de chèques postaux, N° 1. 943.

Nous leur rappelons également que, si le prix officiel de l'abonnement est de 5 fr. 05, le prix de revient est de 6 f. — et nous saisissions cette occasion pour remercier très vivement tous ceux, et ils sont la grande majorité jusqu'ici, qui ont tenu à payer leur journal au prix de revient.

Nous rappelons également à nos abonnés de l'étranger que, pour eux, le meilleur moyen de s'acquitter de ce versement est le mandat-postal international. (Prix de l'abonnement pour l'étranger: 6 fr. 50, argent suisse).

Le "MOUVEMENT FÉMINISTE"

A relire au début de l'année nouvelle ...

Il est beau de vivre mille fois sa vie.

BEETHOVEN.

* * *

Ce qui n'est pas utile à l'essaim ne peut pas non plus être utile à l'abeille.

MARC-AURÈLE.

* * *

Que l'avenir ne te trouble pas : tu l'aborderas, s'il le faut, en portant dans tout ce qu'il te réserve cette même raison qui l'éclaire sur les choses du moment.

MARC-AURÈLE.

* * *

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour.

VICTOR HUGO.

L'idée marche...

En France. — D'Occident en Orient.—

Au Congrès international de Rome.

Nous avons reçu communication du texte de loi déposé à la Chambre française, sitôt après le vote négatif du Sénat, par M. Justin Godart et 82 autres députés, parmi lesquels nous relevons les noms de M. Ferdinand Buisson, de Marc Sangnier, de M. Roulleaux-Dugage aussi, le père du vote familial, etc. etc.:

ARTICLE UNIQUE : *A l'âge de trente ans révolus les femmes sont inscrites sur les listes électORALES.*

Kurz und gut. Peut-être même trop court, et ne va-t-on pas arguer que cet article n'est pas assez explicite, n'indique pas suffisamment s'il s'agit de l'électorat et de l'éligibilité, ou de l'une seule de ces formes d'exercice des droits politiques... et en prendre prétexte pour enterrer l'affaire?... Nos adversaires sont toujours si habiles à se raccrocher à toutes les mauvaises raisons possibles! Quant à la différence établie entre la majorité politique des hommes et des femmes, elle ne saurait assurément être que mesure transitoire — comme en Angleterre où l'*Equal Franchise* reste ancrée au programme des Associations féministes, et où on ne perd pas une occasion de rappeler au Parlement et au gouvernement que ce n'est là qu'un « en attendant ». M. Godart justifie d'ailleurs cette restriction temporaire comme il suit dans son exposé de motifs :

«... Cette différence de régime entre la majorité politique des hommes et celle des femmes nous a paru nécessaire afin de faire disparaître le grave argument résultant des constatations statistiques d'où il résulte qu'il y a présentement, en France, un plus grand nombre de femmes que d'hommes. Les femmes étant en majorité numérique, est-il possible de leur donner, avec un bulletin de vote, un pouvoir plus grand que celui des hommes sur les destinées du pays? Et cela, surtout, du jour au lendemain, sans qu'elles aient pu faire leur éducation politique? C'est parce que nous pensons qu'il y aurait là un danger que nous avons voulu rétablir l'équilibre en diminuant le nombre des femmes appelées au suffrage, et pour cela nous avons fixé à trente ans l'âge de leur inscription sur les listes électORALES...»

Le même exposé de motifs relève encore que le vote du Sénat a été un « vote d'ajournement » et non pas un rejet pur et simple. Grande différence en effet : la Chambre Haute proclamait seulement qu'elle ne trouvait pas le moment pour se prononcer opportun, mais ne prenait pas position sur le fond même de la question. Et d'ailleurs, si on analyse de près les discours des



sénateurs opposés au suffrage — à l'exception peut-être de celui de l'ineffable M. Labrousse — on se rend compte que ce sont surtout des motifs d'opportunité, des craintes relatives à l'heure actuelle, à l'application pratique du vote des femmes, qui les ont inspirés, plutôt qu'une hostilité irréductible.

Et la campagne suffragiste continue dans tout le pays, plus intense que jamais. De nouveaux groupes naissent en province, des manifestations s'organisent, des résolutions sont votées, des adresses envoyées aux sénateurs. L'un d'eux ayant prétendu que toutes les femmes qui désirent le suffrage en France se trouvaient dans l'enceinte restreinte des tribunes du Luxembourg — toujours la même inconscience aveugle, à moins que ce ne soit de la mauvaise foi ?... en face des chiffres colossaux, des majorités écrasantes donnés par le plébiscite du *Journal* — s'est attiré une lettre de réfutation aussi digne qu'énergique du Groupe suffragiste de Strasbourg. Un exemple entre plusieurs autres. Et cela permet d'espérer beaucoup.

* * *

Par ailleurs, aussi, à travers le monde, on signale un grand mouvement en faveur de l'*« Idée »*. C'est en Irlande, où quatre femmes viennent d'être élues à la Chambre Haute : Mrs. Costelloe, femme de lettres, Lady Desart, directrice d'une manufacture, Mrs. Stopford Green, veuve d'un historien bien connu, et Mrs. Wyse Fower, dont les capacités financières sont très appréciées. C'est en Chine où vient de se fonder une Ligue en faveur de la participation des femmes à la vie politique, et qui réclame avec le droit de suffrage l'égalité des lois du mariage, des réformes dans l'éducation des femmes, etc. C'est aux Indes, où les femmes sont non seulement électrices municipales dans plusieurs provinces, mais encore éligibles aux Conseils municipaux du Behar et de l'Orissa si elles ont été immatriculées dans des écoles de sanscrit ou d'arabe... Comme le relève fort bien la convocation à son IX^e Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage, la grande nouveauté de ce Congrès sera la participation de femmes orientales affranchies : les Hindoues. A Genève, en 1920, les femmes orientales demandaient leurs droits : à Rome, en 1923, certaines d'entre elles les auront déjà obtenus.

Et ce ne sera pas une des moindres leçons de ce Congrès

dans la Ville Eternelle que des représentantes d'une civilisation millénaire comme celles de nations toutes jeunes puissent constater, en se donnant la main, que partout chez elles... l'*Idée* marche !

... Même chez nous, puisque les électeurs zurichois auront à se prononcer le 18 février prochain, en votation populaire, sur le droit des femmes à faire partie des commissions d'assistance, de tutelle, d'école et d'Eglise...
E. Gd.

Une Ligue suisse de femmes coopératrices

Nous sommes en retard pour annoncer la création, l'été dernier, à Olten, lors de l'Assemblée des Sociétés coopératives suisses de consommation, d'un groupement coopératif féminin, sous le nom de *Genossenschaftlicher Frauenbund*. Ainsi que l'indiquent les statuts, il se propose de faciliter l'échange des idées, de rapprocher les membres — soit collectifs, soit individuels, — de les former pour leur tâche de coopératrices, et de fortifier leur influence dans le pays. La Ligue est dirigée par un Comité de quinze femmes, recrutées dans les diverses régions de la Suisse, qui choisit dans son sein les cinq membres du Bureau chargé des affaires courantes. Elle sera désormais représentée dans la Commission féminine internationale des Coopératrices, où elle ne peut manquer de trouver de l'encouragement et des suggestions profitables. Nous pensons surtout à la *Gilde féminine anglaise* dont l'activité est féconde en enseignements, bien qu'elle ne puisse peut-être pas être strictement imitée en Suisse.

Il va sans dire que la Ligue devra rester en contact étroit avec l'Union suisse des Coopératives. Mais il est tout aussi évident qu'elle s'efforcera avant tout de faire appel à l'activité féminine et de l'appuyer dans la mesure de ses forces. Si les sociétés locales constituent les vrais foyers de vie du mouvement coopératif, cela est doublement vrai pour le travail des femmes qui, tout en se rangeant aux côtés des hommes dans leur grande besogne d'organisation, pourront y apporter un nouvel élément de vie.

Le sentiment maternel chez les jeunes filles (Résultats d'une enquête)¹⁾

Un plus petit nombre de jeunes filles expriment le vœu d'être *heureuses* : pas une seule jeune fille très aisée ; le 1/6 environ des enfants moyens et pauvres. C'est chez les enfants pauvres de 15 ans que ce vœu est le plus fréquemment exprimé (29 %) et il paraît bien émouvant, bien tragique, quand on songe aux difficultés de la vie pour les pauvres femmes.

« Je ne veux pas me faire d'illusions auxquelles probablement je m'attacherais et alors, si le destin ne m'est pas favorable... » — « J'aimerais vivre aussi longtemps que possible en ayant la santé et beaucoup de bonheur (13 ans p). » — « J'aimerais m'associer avec ma sœur pour former un petit atelier où la paix et la joie y régnera (15 ans p), etc. »

Pas mal d'enfants pauvres rêvent le bonheur à la campagne ; on peut se demander quelle est la part des lectures et de l'imagination dans ces rêves, et si la satisfaction de ce désir les comblerait réellement de joie ? « J'aimerais habiter dans une jolie petite villa, au bord d'un lac et au milieu d'un jardin tout

entouré de roses et de lys ; être avec mes parents et mes deux sœurs (13 ans p). » — « Je veux aller vivre tranquillement et simplement, dans un petit hameau peu connu, où les oiseaux gazouillent au bord d'un ruisseau qui murmure (12 ans p). » Une autre (12 ans p.) décrit sa vie de fermière aux différents moments de la journée et de l'année.

Quelques autres fillettes riches et pauvres, parlent de bien s'amuser : « Je voudrais avoir beaucoup de plaisir parce que je suis encore jeune pour m'amuser », dit une petite Belge pauvre de 14 ans. — « Bien pouvoir jouir de la vie, s'amuser et ne pas s'en faire (Suisse, 15 ans p). » — « Je voudrais faire tout ce qui me plaît et peut-être être mariée (14 1/2 ans, r). » Les voyages entrent pour une bonne part dans ces rêves de bonheur, surtout chez les jeunes filles aisées (70 % à 13 ans ; 35 % environ à 14-15 ans). Chez les jeunes filles moyennes, le goût des voyages diminue aussi aux mêmes âges (31 à 7 %), tandis que chez les jeunes filles pauvres, il apparaît de 15 à 17 ans, quand il disparaît chez les autres : « Beaucoup voyager, m'amuser le plus possible. Beaucoup lire (Bruxelles 14 1/2 r). » — « Vivre l'hiver sur la Côte d'Azur, l'été à la plage et les autres saisons à Paris. J'irai à l'Université pendant quelque temps pour faire des études de pharmacie ; lorsque j'en aurai assez, je partirai en Asie voir tous ces beaux

¹⁾ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 décembre 1922.